

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	10 ^{ème}
Nom de site	PUJOL	Numéro	7510058392
Adresse du site	14, rue du Chalet	Hauteur	R+5 (17m)
Bailleur de l'immeuble	Social : 1001 vies Habitat	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 2 antennes AEQEI entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	2 antennes sur 2 azimuts ; Free présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	18/03/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	19/03/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	18/04/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 110° et 330°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 1 et 6m, skydôme à 5m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 220° <5V/m - 210° <4V/m 5G (3500) : 220° <5V/m - 210° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	19.75m		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 2 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientable pour la 3G/4G/5G.
Zone technique	Création de la zone technique au niveau de la terrasse

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
<i>Mini-crèche municipale Sainte-Marthe</i>	<i>26 Imp. Sainte-Marthe, 75010 Paris,</i>	6m	NON	103m	1.038
<i>Halte-garderie Le Chalet</i>	<i>21 Rue du Chalet, 75010 Paris</i>	6m	NON	62m	1.33
<i>Crèche collective Jardin Maternel Municipal</i>	<i>17bis Pass. du Buisson Saint-Louis, 75010 Paris,</i>	6m	NON	128m	0.046

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 110°	Azimut 330°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	17.5 m	14.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

i. Azimut 110°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 17.5 m .



Légende



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	<i>Azimut 110°</i>	<i>Azimut 330°</i>
<i>Niveau Maximal</i>	<i>entre 4 et 5 V/m</i>	<i>entre 3 et 4 V/m</i>
<i>Hauteur</i>	<i>17.5 m</i>	<i>17.5 m</i>

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

ii. Azimut 110°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 110°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 17.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Azimut 110° :



Azimut 330° :

